



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

21/04/202

Un Conseil Citoyen Forestois

La commune de Forest souhaite impliquer davantage les habitant.e.s dans l'élaboration de ses politiques communales. Dans cette optique, un nouveau projet de démocratie participative citoyenne a été voté hier au conseil communal.

Bientôt, 37 Forestoises et Forestois seront invités à faire partie d'un Conseil Citoyen Forestois et à ainsi émettre des avis et des recommandations concrètes afin d'améliorer le bien-être de l'ensemble des habitant.e.s de la commune.

Ce projet de démocratie participative aura lieu en différentes étapes. Dans les prochaines semaines, 37 habitant.e.s de Forest âgés de 16 ans et plus seront tirés au sort. Ces personnes recevront un courrier les invitant à marquer leur souhait de participer au nouveau Conseil Consultatif Citoyen et, dans ce cas, à remplir un formulaire.

À l'aide d'un bureau de consultance spécialisé dans la participation citoyenne, une série de critères de sélection vont être définis, ce qui permettra d'assurer un panel final qui tendra à représenter la diversité de la population forestoise.

Deux des 37 citoyens seront « recrutés » en collaboration avec la Coordination sociale du CPAS, qui réunit le tissu associatif, afin de s'assurer de la participation d'habitants issus des profils les plus difficiles à mobiliser, tels que les personnes en situation de forte précarité.

Les 37 conseillères et conseillers citoyen.ne.s se réuniront une première fois en juin. Les travaux devraient commencer en septembre.

Le Conseil Citoyen Forestois sera invité à travailler autour de trois thématiques. L'une d'entre elles sera proposée par les élu.e.s, et les deux autres seront choisies par les citoyen.ne.s. Trois journées de travail par thématique sont programmées. Un défraiement par journée de travail est prévu pour chaque participant.e.

La Commune s'engage à prendre en considération les recommandations qui seront émises (et le cas échéant, à expliquer pourquoi elle s'écarterait de celles-ci) dans les 6 mois qui suivront leur présentation.

Le conseil communal forestois se réjouit de cette nouvelle opportunité de travail avec les Forestoises et les Forestois et affirme ainsi sa volonté de faciliter les contributions citoyennes et l'interaction entre habitant.e.s et élu.e.s, d'enrichir les délibérations des élu.e.s, de stimuler une culture de collaboration, et d'impliquer les citoyen.ne.s afin de bénéficier de leur connaissance et de leur expérience des réalités locales.

Plus d'infos ?

**Estelle Toscanucci – attachée de communication auprès du cabinet du Bourgmestre –
0490/52.49.48 – etoscanucci@forest.brussels**